

## Le mot de James Denche

*Durant ce mois de mars 2011 j'ai laissé vacant le poste de maire que j'occupais depuis 2001. Cela fait donc dix années de service actif pour le village, dix années d'une participation citoyenne riche en relations humaines. Je quitte les fonctions brutalement car je profite d'un éclair de « lucidité » pour me repositionner dans ma vie à un moment crucial de celle-ci : celui d'une naissance.*

*Je n'ai donc aucun regret car je n'ai pas l'impression de laisser un travail inachevé. Je reste conseiller municipal et cela me plaît. J'ai conscience, par contre, de la contrainte que je transfère à mes camarades élus.*

*La chose est toutefois assez positive : il y a une équipe très soudée, malgré la fausse apparence qu'a pu laisser croire le vote très partagé sur la sortie de notre commune du Regroupement Pédagogique intercommunal.*

*En effet, lassé par le fonctionnement ardu de cette « alliance » du RPI, et certain d'avoir de très bonnes conditions d'enseignement dans une école avec 3 classes à 3 niveaux, le Conseil municipal a décidé, comme il le fait depuis de longues années, d'investir pour les enfants et pour une meilleure scolarité. Nous étions, au sein du Conseil, seulement partagés sur le temps nécessaire à une bonne sortie du RPI, et devions forcer le destin pour obtenir une troisième classe dans un contexte difficile. Il fallait donc aller au bout de cette idée et savoir à quoi s'en tenir.*

*Nous savons maintenant que nos autorités de tutelle peuvent nous bloquer sur un domaine pourtant réputé de la compétence des Conseils municipaux. Si nous pouvons rager contre la politique de l'Etat, nous pourrions aussi méditer sur le comportement des parents d'élèves qui, face à UNE seule incertitude, ont dressé un tableau totalement négatif de ce projet, alors qu'ils étaient face à des élus dont la responsabilité est d'investir à long terme pour le bien des enfants.*

*Il est désarmant de voir à quel point un grand nombre de citoyens se désintéressent de la vie en collectivité, à quel point ces mêmes citoyens sont prêts à courber le dos face à la politique de la peur, et à quel point leurs réactions peuvent être personnelles lorsqu'ils craignent d'être directement touchés.*

*Cela ne me dégoûte pas de l'action publique, bien au contraire, mais cela montre clairement que celle-ci est en danger.*

*A ce propos, j'aurai à l'avenir le devoir de vous reparler du démantèlement des Communes et de notre action, puisque je reste délégué (et par la même, Vice Président) de la CoRal. Il me sera plus aisé de mieux communiquer que par le passé sur l'intercommunalité, exercice qui me motive suffisamment pour ne pas faire de « baby blues » en ce mois d'avril.*

*Je n'ai donc pas d'au revoir à dire ; je vous encourage tous à passer par la case d'élu au moins une fois dans votre vie et, bien sûr, à ne pas manquer les prochaines élections qui permettront de compléter l'équipe municipale à laquelle il manque trois têtes.*

*Les actions entreprises seront poursuivies et le bon esprit qui règne n'est pas prêt de s'éteindre.*

*Pour ma part, j'ai toujours la flamme, mais mon temps de maire d'Esserts-Blay est bien passé.*

*Je terminerai en vous remerciant sincèrement de la confiance que vous m'avez accordée.*

James Denche  
avril 2011

# Commentaires sur le projet de retrait de la commune d'Esserts-Blay du Regroupement Pédagogique intercommunal.

## La nature du projet

Voilà 20 ans s'imposait à nous l'obligation de créer un regroupement pédagogique entre les trois communes de St Paul/Isère, Rognaix et Esserts-Blay, évitant ainsi la fermeture des écoles et permettant la scolarisation de nos enfants dès la maternelle.

Depuis la convention de 1992, très insuffisante, peu rédigée et maintenant obsolète, de nombreux éléments internes ou externes au fonctionnement de ce RPI ont sérieusement remis en cause, à nos yeux, l'utilité de celui-ci pour les enfants de notre commune.

Parmi ceux-ci :

- le manque de cohésion et l'inertie entre les trois communes adhérentes,
- la mauvaise attribution des rôles de chacun dans la gestion des tâches courantes,
- la répartition hasardeuse des frais engagés par chaque commune,
- la redondance des problèmes liés à des volontés disparates, notamment pour l'amélioration des services périscolaires, des conditions d'encadrement et de sécurité des enfants,
- l'éloignement géographique des écoles concernées, nécessitant des rotations de bus complexes,
- les temps de transport des enfants (jusqu'à 30 minutes par trajet pour les enfants de Saint Thomas soit 2 heures par jour, soit 1/4 de leur temps scolaire),
- la fuite de certains enfants vers d'autres communes, du fait du manque de services adaptés (19 enfants scolarisés à l'extérieur de la commune pour 2010/11).

Alors que nous avons :

- une croissance des effectifs : 61 enfants dès la rentrée 2011,
- la mise en place de nouveaux services : garderie périscolaire créée en 2010, et projet de service de cantine pour la rentrée 2011,
- la possibilité de création d'un troisième poste d'enseignant pour l'arrivée des enfants de maternelle,
- la création d'emplois stables et non précaires comme actuellement,

- la capacité financière de budgétiser ce projet, hors emprunt,
- la volonté de favoriser une dynamique de village.

Autant de points positifs qui ont emporté la décision du Conseil municipal, après plusieurs réunions de travail, en commission scolaire ou collective.

Même s'il ne pouvait répondre à tous les souhaits individuels, le projet était parfaitement cohérent pour l'avenir et le bien être des enfants d'Esserts-Blay.

## Les réactions au projet :

S'il est probable que les élus n'ont pas su expliquer, convaincre et rassembler suffisamment autour de cette vision, les réactions au vote du Conseil municipal furent extrêmement vives :

- certains parents d'élèves, par peur d'un nouveau fonctionnement qui ne leur correspondrait pas, se sont violemment manifestés contre le projet. S'agissait-il des mêmes qui, un an plus tôt, trouvaient tant d'arguments pour quitter le RPI ?
- Quelques parents, pour « sauver le RPI » ont menacé de « délocaliser » leurs enfants (quoiqu'il leur en coûte) de manière à faire échouer le projet,
- le corps enseignant afficha clairement son désaccord de principe,
- les élus des autres communes du RPI ont promis soudainement, au cours des réunions publiques, de se mobiliser pour revoir le fonctionnement du RPI.

## En forme de conclusion :

Toutes ces actions n'ont finalement servi à rien, car la simple et stricte application de la doctrine d'état par l'Inspection Académique, a suffi à enterrer le projet, et contraindre le retour au RPI. Et cela, alors même que l'Inspection Académique admettait fort bien les raisons qui guidaient notre choix.

Le Conseil municipal reste persuadé de la légitimité de son projet, aux antipodes d'un repli sur soi ou d'un quelconque préjudice à une approche pédagogique d'avenir.

Réfléchir, évoluer, entreprendre et décider, sont au centre des préoccupations de tout élu ; sans partis pris et dans l'optique du bien commun. Ce qui est vrai aujourd'hui le sera-t-il encore dans 10 ans ?

## **Divers :**

### **Elections :**

Les élections pour le remplacement de trois conseillers municipaux se dérouleront les dimanches 29 mai et 05 juin 2011.

### **Cérémonie du 8 mai :**

Elle se déroulera au monument aux morts à 11h15.

### **Mairie :**

La mairie sera fermée le mercredi 4 mai ainsi que les jeudi 2 et vendredi 3 juin pour le week-end de l'Ascension.

**Danger incendie :** Un arrêté préfectoral interdit, jusqu'à nouvel ordre, tout écobuage ou feu de jardin.

### **Ramassage des ordures :**

Dorénavant, les ramassages seront également effectués les jours fériés.

### **Job d'été sur la commune, pour les jeunes :**

Chaque été, la municipalité engage deux jeunes pour réaliser divers travaux sur la commune. Les candidatures sont à adresser à la mairie avant le 15 mai.

**SIBTAS :** Le syndicat d'actions sociales recrute des animateurs pour cet été 2011. Les candidats peuvent s'informer auprès de Cédric Lodolo au 06 10 28 30 48.

## **La Aula :**

### **Toutes les musiques à Esserts-Blay !**

Deux concerts sont au programme du mois de mai : l'un associe la plupart des tendances modernes alors que l'autre propose de remarquables quatuors classiques.

### **- Dimanche 15 mai à 10h30 :**

Matinée musicale avec « l'Ordinaire Grand Orchestra ». Cette formation, inscrite géographiquement dans le bassin de la Combe de Savoie, réunit des artistes venus de tous les horizons. Leur musique, un mélange des genres étonnant, emporte tous les publics ! Dès 10 heures, un encas compris dans le prix du billet de 5 €, sera proposé.

### **- Mercredi 18 mai à 20h30 :**

Dans le cadre des « Chemins d'artistes en Savoie » nous accueillons pour la troisième année consécutive, un spectacle (musical cette fois) proposé par le Dôme Théâtre d'Albertville. Ce concert présentera la première partie de l'intégrale des quatuors de D. Chostakovitch, compositeur russe ayant vécu sous la dictature soviétique.

Les autres quatuors seront joués dans quatre lieux de Tarentaise les jours suivants.

Un tarif spécifique pour les cinq concerts est proposé à 30 €.

Réservation au Dôme Théâtre : 04 79 10 44 80, ou achat sur place le jour du concert.

